

3 et 6 mois de prison avec sursis pour une tête de sanglier sur une mosquée !! La justice, c'est la charia

écrit par Christine Tasin | 5 octobre 2017

Révolte indicible.

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2017/10/05/97001-20171005FILWWW00252-du-sursis-pour-une-tete-de-sanglier-devant-une-mosquee.php>

Nous avons évoqué la situation il y a peu, avec un article de Maxime, notre juriste, qui expliquait qu'une condamnation d'un geste anodin non prévu par le code civil serait une aberration.

<http://resistancerepublicaine.com/2017/09/24/magouilles-judiciaires-en-corse-une-tete-de-sanglier-devant-une-mosquee-serait-une-menace-de-mort/>

Aberration il y a.

Il semble que les juges aient repris l'argumentation du procureur, assimilant la tête du sanglier à la tête d'un homme et transformant donc ainsi l'anodine tête de sanglier en menace de mort...

« Une enquête pour « menace de mort en raison de l'appartenance à une religion » a été ouverte ».

L'annonce ainsi faite par le parquet est confirmée ailleurs, par RTL par exemple :

<http://www.rtl.fr/actu/societe-faits-divers/corse-une-tete-de-sanglier-accrochee-a-une-salle-de-priere-musulmane-7790133139>

**La tête du sanglier censée représentée une tête de musulman ?
Comprenez qui pourra nous disait Maxime...**

Il s'agit d'une interprétation de la loi ahurissante :

Faut-il penser que les autorités de poursuite retiennent l'interprétation la plus défavorable à l'auteur de l'acte ?

Pourtant, en droit pénal, la loi est d'interprétation stricte en sa faveur selon le Code pénal.

Il faudrait donc que la menace soit explicite, par exemple en envoyant par la poste une cartouche de façon anonyme.

Le dépôt d'une tête de sanglier peut signifier une hostilité à l'installation de l'islam en France, sans exprimer une menace d'ordre physique.

En retenant la qualification de menace de mort, le parquet va engager des poursuites pouvant déboucher sur une peine bien plus lourde que celle qui assortit la dégradation légère ou les graffitis non autorisés.

Il est évident que le parquet (merci au Ministre de la justice de Macron, qui fait exactement ce qu'on lui a demandé) a décidé de durcir la loi contre les islamophobes, de tenter de décourager ces derniers de dénoncer l'islam et le combattre.

C'est à présent la règle.

Parler ou agir, c'est le même tarif : de la prison (avec sursis pour le moment).

Dire publiquement "Islam saloperie", "islam assassin" ? En première instance, à chaque fois, le procureur avait requis de la prison avec sursis.

Procès de Pierre Cassen, ? Idem, de la prison avec sursis requise avant sa relaxe (mais appel du parquet...).

Des lardons dans une boîte à lettres de mosquée ? Idem

Une [autre affaire](#) de tête de sanglier sur une mosquée ? Idem.

L'assassin des deux cousines de Marseille était un délinquant connu des services de police, il avait été arrêté 10 fois, pas de prison, pas de prison avec sursis...

Bref, le plus grand crime, selon un certain nombre de juges, c'est, apparemment, la critique de l'islam.

Le délit de blasphème ayant été aboli il y a fort longtemps, cela signifie que les juges appliquent la charia... Comme les juges de Belfort qui m'avaient condamnée en première instance :

<http://resistancerepublicaine.com/2014/08/22/le-tribunal-correctionnel-de-belfort-est-devenu-islamique-les-preuves/>

Bref, le père fouettard agite désespérément son fouet, il nous prévient fort gentiment. De la prison avec sursis dès que vous bougerez une oreille...

Prochaine étape, la prison ferme, évidemment.

Et ensuite ? Vont-ils aller jusqu'à essayer de nous éliminer physiquement ?

Au point où on en est, on peut s'étonner de tout, s'attendre à tout.

On constate que des journalistes ont appelé toute la journée de lundi le porte-parole de Riposte laïque pour essayer de joindre [Olivier Renault](#) mais qu'il n'y a pas eu un coup de fil de la police pour prévenir qu'un des contributeurs aurait été une cible, pour dire qu'il faudrait que tout le monde fasse particulièrement attention. Rien. Rien de rien.

Qu'est-ce que cela signifie ? Qu'est-ce que cette histoire de contributeur vivant en Allemagne qui aurait été pris pour cible ???

Pourquoi ce silence des autorités ?

Manipulation ou réalité ?

<http://resistancerepublicaine.com/2017/10/03/la-police-de-macron-revele-quun-militant-anti-islam-etait-vise-dans-lattentat-dejoue-a-paris-pourquoi/>